

---

**NORME INTERNATIONALE**



**1787**

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

**Cinématographie – Position du film 8 mm perforé,  
type S, dans le couloir de la caméra**

Première édition – 1972-03-15

36

---

CDU 778.55

Réf. N° : ISO 1787-1972 (F)

Descripteurs : appareil de prise de vues, cinématographie, film cinématographique, position, vitesse de prise de vues.

Prix basé sur 1 page

## AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 1787 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 36, *Cinématographie*.

Elle fut approuvée en août 1969 par les Comités Membres des pays suivants :

Allemagne	Iran	Royaume-Uni
Autriche	Israël	Suède
Belgique	Italie	Suisse
Canada	Japon	Tchécoslovaquie
Espagne	Pays-Bas	U.R.S.S.
France	Pérou	U.S.A.
Grèce	R.A.U.	
Inde	Roumanie	

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

# Cinématographie — Position du film 8 mm perforé, type S, dans le couloir de la caméra

## 1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale fixe la position de l'émulsion, la vitesse de prise de vues et la position de l'image enregistrée, par rapport aux perforations du film cinématographique 8 mm perforé type S.

## 2 RÉFÉRENCES

ISO 1781, *Cinématographie — Position du film 8 mm perforé, type S, dans le projecteur pour projection frontale directe.* (Actuellement au stade de Projet.)

ISO . . . , *Cinématographie - Position et dimensions de l'image enregistrée dans la caméra et de l'image projetée pour les films 8 mm perforé type S.* (En préparation.)

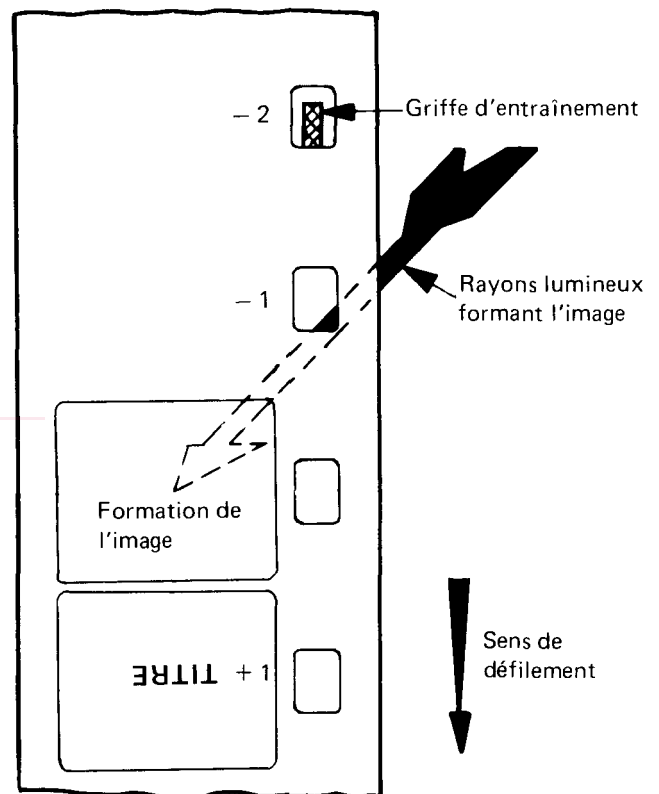
## 3 SPÉCIFICATIONS

3.1 Le côté émulsion est dirigé vers l'objectif de prise de vues, sauf dans le cas de certains procédés particuliers.

3.2 La vitesse de prise de vues doit être de 18 images par seconde en muet, et de 24 images par seconde en sonore. Ces vitesses correspondent à la vitesse de projection spécifiée en ISO 1781. D'autres vitesses peuvent être utilisées lorsque des effets spéciaux sont désirés.

3.3 La perforation utilisée par la griffe d'entraînement doit être située à deux intervalles de perforations au-dessus de celle qui correspond à l'image enregistrée lorsque la griffe est au bas de sa course (position - 2). Cette perforation coïncide avec celle utilisée par la griffe du projecteur et, de ce fait, améliore la fixité en annulant les variations accidentelles de perforation. Les dimensions et la position de l'image enregistrée, par rapport aux perforations du film, sont spécifiées en ISO . . . .

3.4 Bien que le paragraphe 3.3 spécifie que la perforation utilisée par la griffe d'entraînement soit la perforation - 2, les caméras existantes, utilisant une autre perforation sont tolérées. Cependant, les fabrications futures devront se conformer au paragraphe 3.3.



Film vu de l'intérieur de la caméra, en regardant vers l'objectif.